

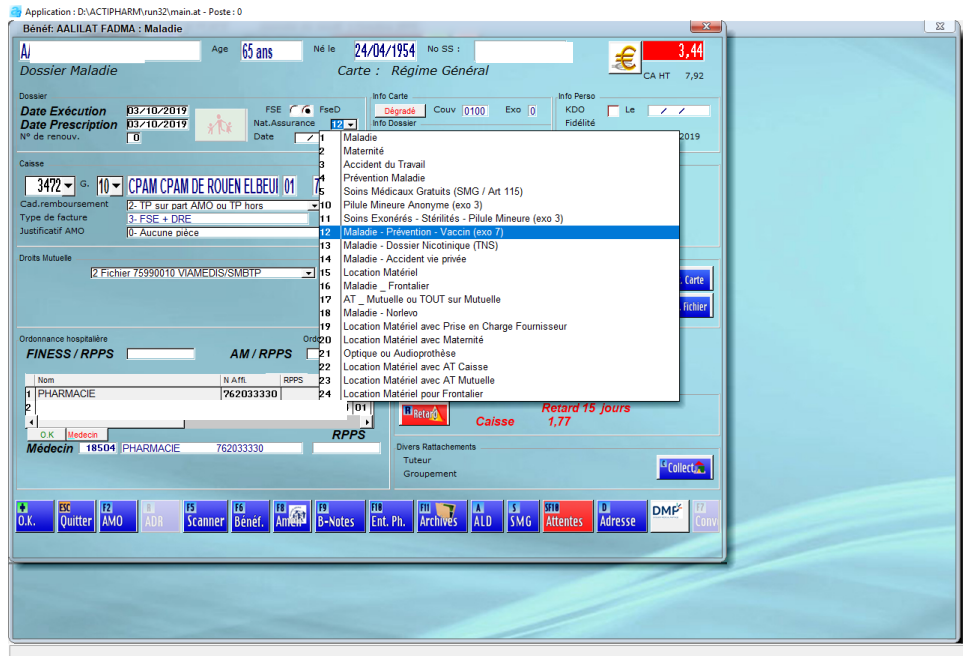


Tarification d'un Vaccin contre la Grippe sans acte de vaccination par la pharmacie.

La tarification de la délivrance d'un vaccin contre la GRIPPE sans acte de vaccination par l'officine, ne change pas par rapport aux années précédentes.

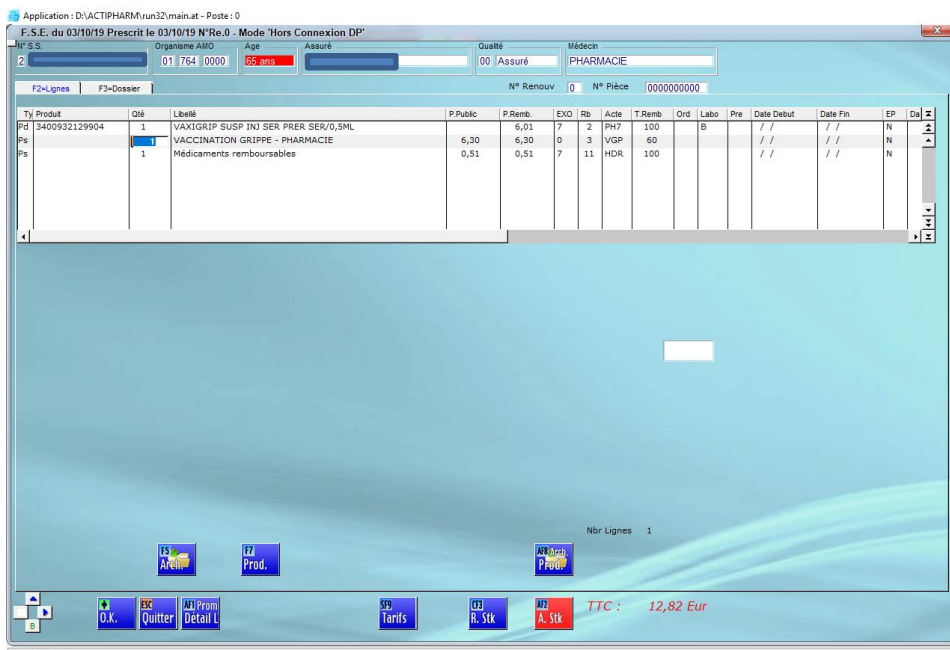
Il faut prendre la nature d'assurance « **12 Maladie – Prévention – Vaccin (EXO 7)** ».

Noter le médecin ou la Pharmacie.



Tarification d'un Vaccin contre la Grippe avec acte de vaccination par la pharmacie.

La tarification du vaccin reste inchangée, il faut toujours prendre la nature assurance « **12 Maladie – Prévention – Vaccin (EXO 7)** ».



En plus du produit délivré qui passe en code Exo 7, il faut rajouter l'honoraire de Vaccination en Pharmacie.

Il faut alors taper « **vaccination** » dans le code CIP et la ligne s'affiche automatiquement.

Cet honoraire est facturé à **7.50 €** avec une TVA à **0% à partir du 07/11/2022**.

Le code acte de cet honoraire est « **VGP** », il est pris en charge à **70%** par le régime obligatoire et **30%** par les régimes complémentaires.

La prise en charge à 100% par le régime obligatoire s'applique pour certaines ALD. Cette information apparaît en clair sur le bon de prise

en charge dans la zone destinée à l'injection : « **Prise en charge de l'injection au titre de l'ALD** ».

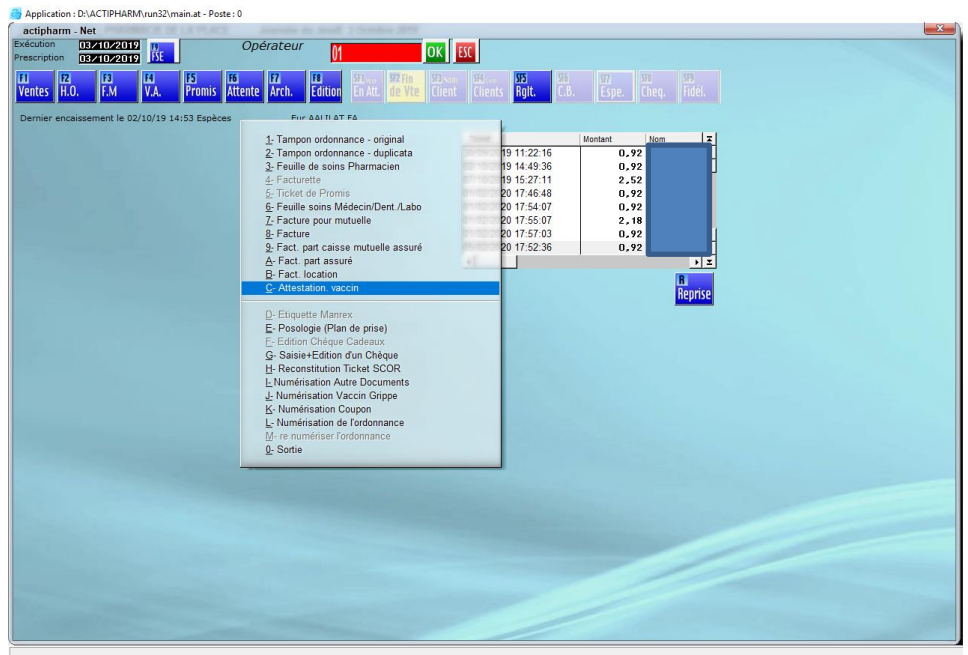


Le fait d'avoir saisi l'honoraire de vaccination, une « **Attestation Vaccin** » est proposée dans la liste des éditions.

Cette édition est obligatoire et doit être remise au client.

Il est conseillé d'en faire un deuxième exemplaire pour la pharmacie, ce qui viendra compléter le registre tenu par la pharmacie.

Il est impératif de scanner le Datamatrix pour la facturation du vaccin afin d'avoir le numéro de lot.



Tous les pharmaciens ayant le droit de vacciner sont à créer dans le fichier des médecins avec le numéro de facturation de la pharmacie.

En effet, sur l'attestation on va retrouver le nom et le prénom du pharmacien vaccinant.



ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIERE

Mr/Mme Nom : A. [REDACTED]

Prénom : F. [REDACTED]

Date de naissance : 24/04/1954

A été vacciné contre la grippe saisonnière par :

Nom/Prénom : PHARMACIE

(Pharmacien d'officine)

Vaccin administré : VAXIGRIPTETRA SUSP INJ SER 1SER/0,5ML+AIG

3400930067727

Date d'administration : 03/10/2019 Lot N° T3H161V

Timbre de l'officine

Signature